



**HAL**  
open science

# Le génie de l'athéisme: l'œuvre de Pigault-Lebrun et la polémique religieuse

Shelly Charles

► **To cite this version:**

Shelly Charles. Le génie de l'athéisme: l'œuvre de Pigault-Lebrun et la polémique religieuse. Orages, Littérature et culture (1760-1830), 2022, Le Génie de la religion, 20, pp.99-118. halshs-03508423

**HAL Id: halshs-03508423**

**<https://shs.hal.science/halshs-03508423>**

Submitted on 3 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *Le Génie de l'Athéisme : l'œuvre de Pigault-Lebrun et la polémique religieuse*

Shelly CHARLES

M. Pigault-Lebrun, écrivain de ruelles et d'antichambres, né dans la licence sans esprit, sans style et sans vergogne du Directoire, passe sa vie à imaginer des histoires pleines de scandale, dont les moines, les curés et les abbesses font tous les frais ; il entasse ainsi gravelures sur gravelures, il ne recule devant aucun détail cynique, il s'amuse, il rit aux éclats des plus grotesques, des plus misérables inventions, et avec lui, la France philosophique éclate de rire, comme si elle avait encore des églises à renverser et des moines à jeter aux gémonies. [...] Pardonnons au vieux romancier, il avait été ébloui de si bonne heure par l'esprit de Voltaire, ce brûlant soleil qui eut pour nuage une révolution de sang ! Et quand il a vu que malgré Voltaire on croyait encore à l'Évangile et que les doctrines catholiques revenaient tout naturellement à la surface de la société, alors, pardonnons-lui, il s'est cru obligé de remplacer son Dieu, qui était mort, et de crier anathème contre le Dieu qui revenait.

Ce réquisitoire, extrait de la notice nécrologique consacrée à Pigault-Lebrun par Jules Janin dans le *Journal des débats* du 24 août 1835, représente parfaitement le ton adopté par la critique conservatrice à l'égard du romancier iconoclaste.

Dans sa condescendance, le journaliste décrit l'auteur et ses lecteurs comme étant déjà des survivants d'un autre temps :

Les uns et les autres ils étaient nés à l'ombre profane et licencieuse de *Candide*, de la *Pucelle* et du *Dictionnaire philosophique*. C'était, comme vous voyez, une nation à part dans la nation qui voulait vivre et mourir, et qui, en effet a vécu et est morte dans ses vieux rêves et dans ses vieilles espérances, dans ses vieilles plaisanteries et dans ses vieux éclats de rire, une nation qui n'eut jamais rien de commun avec *Atala*, *René*, les *Martyrs*, et qui est encore à comprendre M. de Lamartine.

Pourtant, une trentaine d'années plus tard, dans un long article consacré à une comédie de Pigault-Lebrun, *Les Dragons et les Bénédictines* (1794), le *Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle* rappelle que cette pièce à succès, consacrée à la joyeuse « libération » d'un couvent de Furnes par les soldats de la République, a été rejouée en 1830 sur les planches de l'Ambigu-comique. Et il explique :

Les plaisanteries du citoyen Pigault-Lebrun eurent le talent de plaire à ces hommes qu'un souffle de liberté, passant au-dessus des barricades de juillet, était venu, mais hélas ! pour quelques jours seulement, fouetter au visage. Il est vrai que cet écho lointain d'une autre époque ne semblait pas entièrement dépourvu d'actualité.

On notera que, si le *Larousse* s'y attarde, c'est que ces « plaisanteries » continuent toujours à opérer dans les années 1860 où « l'épouvantail des dévotes »<sup>1</sup> peut toujours servir d'étendard aux esprits forts.

---

<sup>1</sup> Xavier Aubryet, *Les Jugement nouveaux*, Paris, 1860, p. 90.

Il s'est figuré [écrit toujours Janin] que la patrie, la liberté, la société tout entière, étaient en péril parce que l'empereur Napoléon avait fait un concordat avec notre Saint-Père, et parce que quelques pauvres églises de village ouvraient leurs portes mutilées à quelques-uns de leurs vieux pasteurs, sauvés par miracle des échafauds et de l'exil.

Si Jules Janin use de la calomnie pure et simple quand il suggère que Pigault s'offusquait de la réouverture des églises et du retour de leurs vieux pasteurs<sup>2</sup>, il est vrai que le péril des ambitions réveillées, à tort ou à raison, par le Concordat et surtout par la campagne politico-littéraire qui l'accompagnait – largement cristallisée autour de la parution, à grand renfort de publicité, du *Génie du christianisme*<sup>3</sup> – n'était pas sans effet sur notre auteur, attentif au moindre détail de l'évolution des mœurs, et que ceux de ses romans qui furent contemporains de ces mutations ne manquèrent pas d'y réagir, ou du moins d'en porter la trace. C'est donc surtout à travers le prisme (nécessairement réducteur) de la « réaction » que nous lirons ici quelques romans de Pigault-Lebrun, parus entre 1801 et 1809, avant d'observer le sort qui sera réservé à leur auteur pendant la Restauration.

### L'ENFANT DU CARNAVAL : PROFESSION DE FOI D'UN ROMANCIER IRRELIGIEUX

Mais commençons par le commencement. C'est grâce à son premier roman, paru en 1796, que Pigault-Lebrun trouve sa place dans le *Dictionnaire des athées anciens et modernes* de Sylvain Maréchal, paru en 1799. Pigault-Lebrun est l'un des très rares romanciers à y figurer. Son entrée consiste en une simple citation, fragmentée mais fidèle, de *L'Enfant* qui faisait déjà scandale :

Il est impossible qu'une société d'athées se forme jamais, parce qu'un athée est un être pensant, et que la multitude ne pense point ; mais si un peuple adoptait ce système, il pourrait exister et prospérer indépendamment de ses opinions. Des lois sages, administrées avec fermeté, sont le seul frein de la méchanceté humaine...

L'athéisme suppose une éducation soignée, des connaissances ; et l'homme qui médite est rarement un scélérat...

Le véritable athée cultive la vertu, parce qu'elle porte avec elle sa récompense...

Les délits obscurs ne seront jamais commis par un véritable athée...

Quel est le contexte romanesque de ce montage ? Fils d'une domestique et d'un capucin, conçu sur une table de cuisine le jour du carnaval de l'an 1764, le héros narrateur, éduqué chez les moines à Calais, fugue vers l'âge de quatorze ans, se cachant dans le coffre

---

<sup>2</sup> Pensons ainsi, dans *Angélique et Jeanneton* (1799), à la sympathie et à l'aide qu'offre le héros narrateur au curé assermenté des Loges dont le presbytère a été détruit sous la Terreur.

<sup>3</sup> Voir Jean-Claude Berchet, « Le *Mercur* de France et la 'renaissance' des lettres », dans *L'Empire des Muses*, dir. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2004, p. 21-58.

d'une berline qui conduit à Paris un lord anglais et sa fille. Milord l'engage comme valet, puis comme secrétaire, et sa fille en tombe rapidement amoureuse. Quelques années avant la Révolution, il visite avec ses protecteurs un salon parisien, où il entend une marquise poser la question baylienne de savoir si « une société d'athées pourrait exister » et un conseiller au Parlement lui répondre dans les termes cités dans le *Dictionnaire des athées*. La lecture de l'épisode dans son intégralité permet d'identifier ce qu'il doit plus précisément aux chapitres consacrés à l'athéisme dans le second tome du *Système de la nature* de d'Holbach.

Mais avant la rencontre avec le parlementaire qui plaide la cause des athées, une autre rencontre et un autre discours marquent profondément l'esprit de l'enfant du carnaval. Nous sommes encore au moment de son voyage entre Calais et Paris. Milord s'arrête dans une auberge et, se faisant servir par son nouveau valet, partage la table d'« un homme de trente-cinq ans, qui avait cette noble aisance, cette politesse franche et gaie qui plaisent au premier abord »<sup>4</sup>. La discussion s'engage et l'aimable Français répond aux attaques de l'Anglais atrabilaire sur les méfaits historiques de la religion catholique :

Milord, reprit en souriant le Monsieur, le temps des orages est passé ; la foudre n'est plus à craindre quand le ciel est devenu serein. Ces excès de nos pères étaient le fruit de l'ignorance. Le fanatisme, le zèle aveugle, ont disparu avec elle. La religion n'est plus que ce qu'elle doit être ; un hochet pour le peuple, et rien pour l'homme éclairé<sup>5</sup>.

Quand il quitte l'auberge, Milord apprend que son interlocuteur n'était autre que le marquis de Condorcet.

Quelques années et une révolution plus tard, le narrateur reprend en charge ces propos :

De la faiblesse et de l'orgueil humain sont nées toutes les religions, qui toutes ont leurs miracles, et qui toutes se tournent en ridicule, quand l'esprit de parti n'éveille pas les passions et n'ensanglante point la terre. Les vieilles religions ne sont plus à craindre ; elles ont perdu la ressource du merveilleux qui excite l'enthousiasme, et une religion sans enthousiasme se réduit à bien peu de choses ; elle est abandonnée à quelques vieilles femmes, à quelques hommes faiblement organisés, qui croient de bonne foi, qui passent une partie de leur vie à genoux devant leur chimère, et ceux-là ne troublent pas l'ordre social.

Ils lui reviennent à l'esprit devant le spectacle de Paris sous la Terreur, et c'est cette situation nouvelle qui le conduit à infléchir la perspective sur le « hochet » de Condorcet. « Il est cruel de leur ôter une erreur consolante », affirme-t-il, « il est atroce de les persécuter », avant d'énumérer les provocations inutiles (« On porta en plein jour les vases sacrés à la Monnaie, et les charretiers s'en servaient en chemin aux usages les plus vils ; ils revêtaient les habits sacerdotaux, et les portaient d'une manière dérisoire »), et leurs effets pervers :

Le Dieu des Français se tut. Mais le Français sentit renaître sa ferveur. On avait fermé des temples vides ; la foule se rassembla à la porte ; on poursuivit les prêtres, et les prêtres inspirèrent de l'intérêt. Au lieu de les attacher au gouvernement par la douceur, et surtout par un traitement honnête, on les aigrit par la

---

<sup>4</sup> *L'Enfant du carnaval*, Paris, Desjonquères, 1989, p. 74-75.

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 77.

violence et le mépris ; on leur donna très peu d'un très mauvais papier, et ils remuèrent ; on les proscrivit, et ils suscitèrent la guerre de la Vendée ; on les noya, et leurs sectaires en ont fait des martyrs<sup>6</sup>.

La leçon tirée est explicite : « Il était de la politique de ménager le clergé ; l'expérience de dix siècles avait appris quelle était son influence sur le commun des hommes ».

## LA BATAILLE DES LIVRES : PIGAULT-LEBRUN ET LE RETOUR DU RELIGIEUX

En ouverture du *Génie du christianisme*, Chateaubriand désigne comme les plus redoutables ennemis de la religion « ces hommes en apparence frivoles, qui détruisent tout en riant »<sup>7</sup>. Dans l'esprit de Pigault, son rire n'est pas destructeur. Contagieux, il vient désamorcer la violence et ouvre, dans son univers romanesque du moins, sur la tolérance et la paix civile. « Laissons Dieu à l'indigent et à l'opprimé [et] saint Michel à ceux qui craignent le diable », concède, dans *Jérôme*<sup>8</sup>, un général athée, après avoir donné quelques coups de pied à un curé exorciste, à qui il s'agissait simplement d'apprendre à ne pas dépasser les bornes.

Le 31 mars 1801, dans un contexte politique où se négocie déjà le Concordat, et où, depuis un an, Fontanes prépare dans le *Mercure* le retour de la muse chrétienne, paraît dans le *Journal des débats* une lettre signée de « l'auteur du *Génie du christianisme* », qui annonce la parution imminente d'un extrait de l'ouvrage : *Atala*, illustration du « côté poétique de cette religion populaire, qui plaçait des croix aux carrefours des chemins dans les forêts, qui mettait des images de vierges et des saints à la garde des fontaines et des vieux ormeaux ; qui croyait aux pressentiments et aux fantômes ». Il y avait certainement là de quoi plaire à Pigault-Lebrun (qui admirait aussi bien le talent que la fourberie de l'auteur<sup>9</sup>) et surtout de quoi confirmer ses théories sur les contrecoups de la répression antireligieuse.

### *La Folie espagnole* (1801)

Sa parade sera, en cette même année, la publication de *La Folie espagnole*, une parodie de roman de chevalerie, truffée d'épisodes farcesques (et de réminiscences voltairiennes) sur les croisades, l'Inquisition, les frasques des moines, les origines équivoques des spectacles religieux (notamment un long épisode scabreux où l'auteur attribue l'invention des Miracles et des Mystères au galant héros du roman). L'intrigue très leste s'achève par un procès en impuissance intenté à un moine défroqué (acolyte du héros) par une épouse mécontente de ses performances. Le jugement rendu par le « congrès », où s'éprouvait jadis l'impuissance des gens mariés, permet à l'auteur une conclusion qui, de fil en aiguille, rejoint l'actualité et fait plaisamment passer, par un absurde amalgame, l'idée d'une

---

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 300-301.

<sup>7</sup> Éd. P. Reboul, Paris, GF Flammarion, 1966, t. I, p. 53.

<sup>8</sup> Éd. S. Charles, Paris, STFM, 2008, p. 584-585.

<sup>9</sup> « Ce qui prouve son grand talent, c'est que ce matin-là ne pense pas un mot de ce qu'il écrit », aurait-il confié à son ami Barba (*Souvenirs de Jean-Nicolas Barba*, Paris, 1846, p. 120).

distinction nécessaire entre des pratiques superstitieuses ou dogmatiques et une religion inoffensive et « consolante » :

La grand'chambre, éclairée sur le ridicule scandaleux et l'inutilité de ces procès, abolit le congrès, comme on a aboli depuis les sorciers, qui n'existaient pas ; la Sorbonne, qui affectait d'y croire ; les droits de jambage, de marquetterie et de prélibation, les servages, les jansénistes, les molinistes, les miracles, les moines, et, comme il faut être extrême en tout, la religion, qui ne faisait point de mal, et qui consolait les faibles, la piété filiale, la fidélité conjugale, la morale et la probité, qui étaient utiles à tous<sup>10</sup>.

### *Monsieur Botte* (1802)

L'année suivante, Pigault reprend les armes avec *Monsieur Botte*, écrit dans la foulée de la signature du Concordat, le 8 avril 1802, de la parution du *Génie du christianisme*, le 14, et de « l'acte d'amnistie en faveur des émigrés », promulgué le 23 du même mois. C'est cette dernière date, l'amnistie des émigrés, qui sert explicitement de pivot à l'intrigue de son roman, dont l'un des protagonistes est un émigré clandestin, sur le point d'être arrêté, quand on entend dans la rue le cri d'un colporteur : « Achetez la loi en faveur des émigrés... la bagatelle d'un sou »<sup>11</sup>.

À première vue, la thématique religieuse semble quasi absente du roman. Au centre de cette comédie de mœurs et de caractères, la confrontation entre monsieur Botte, riche financier, et l'émigré marquis d'Arancey. Le premier, soutient l'amour passionné de son neveu, Charles, pour Sophie, la fille du marquis, élevée par le fermier de son père, tandis que ce dernier, rentré clandestinement en France et bientôt amnistié, s'oppose à la mésalliance et interrompt les préparatifs du mariage. Le conflit entre le bourgeois et l'aristocrate, deux personnages excentriques, ridicules mais intègres, finit, après moult péripéties comiques et scènes burlesques, par une entente cordiale (et un double mariage « mixte » : celui des jeunes amants, et celui du marquis).

Mais le narrateur digressionniste de ce roman à la troisième personne se laisse régulièrement aller à un dialogue avec son lecteur et à des considérations qui trahissent une autre préoccupation : une inquiétude sur les conséquences du nouveau climat idéologique créé par la signature du Concordat, et singulièrement l'enhardissement des antiphilosophes. Ainsi, très tôt dans le texte, en commentant le caractère d'un des personnages secondaires (un valet filou), il se lance dans une série de questions sur l'éducation et les lois, calquée sur le chapitre « Les pourquoi » du *Dictionnaire philosophique*, qui, peu à peu, le conduisent loin du point de départ, mais près des préoccupations du moment :

Pourquoi, lorsque nos plaies ne sont pas fermées encore, nous occupons-nous déjà de disputes théologiques ?

Pourquoi mon gazetier, que je paie pour m'apprendre des nouvelles, farcit-il tous les jours sa gazette de plats sermons ?

Pourquoi insulte-t-il tous les jours les déistes et les athées, qui vivent tranquillement et le méprisent ?

Pourquoi les feuilles de ces imbéciles périodistes sont-elles dévorées par des béats qui prétendent à l'esprit ?

---

<sup>10</sup> *La Folie espagnole*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Barba, 1823, t. VI, p. 588.

<sup>11</sup> *Monsieur Botte*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. VII, p. 364-365.

Pourquoi ces gens-là, si on les laissait aller, ne deviendraient-ils pas persécuteurs ?<sup>12</sup>.

Quant aux deux figures paternelles, on remarque que le narrateur les investit clairement d'une même tournure d'esprit anticléricale, les portant aux mêmes lubies. Celle de M. Botte est de discuter avec un bon curé de village qui « n'était ni cagot, ni exigeant, car il savait que les hommes les plus simples n'aiment pas qu'on ne leur conte que des sornettes, ni qu'on prétende les mener par le nez »<sup>13</sup>, et de le taquiner sur des questions de théologie ; celle du marquis est de détecter, dans le Paris de la veille du Concordat, qu'il découvre à son retour d'émigration, les marques du retour des prêtres. Et c'est justement dans la bien nommée « rue des Prêtres », adresse du *Journal des débats*, fer de lance, avec le *Mercur*, de la promotion du *Génie du christianisme*, qu'il trouvera sa cible préférée : le très influent abbé Geoffroy (non nommé, mais clairement désigné), ancien jésuite devenu journaliste littéraire, détracteur acharné de Voltaire<sup>14</sup> – et auteur, dans *L'Année littéraire*, de l'un des premiers articles sur *Atala*.

Cette confrontation *in absentia*, que le lecteur est appelé à construire, entre deux conceptions de la religion, l'une représentée par le personnage romanesque du bon curé, l'autre par le personnage réel de Geoffroy, héraut opportuniste du parti antiphilosophique, va bientôt entrer explicitement dans le texte. L'illustre critique publie dans le *Journal des débats* du 10 janvier 1803 un compte rendu assassin du roman, et Pigault, sous couvert de son éditeur Barba, y répond dans une lettre immédiatement intégrée à une nouvelle édition de l'ouvrage (et à toutes les suivantes). Le texte de l'article va ainsi alimenter un dialogue entre le romancier et le journaliste qui fustige l'auteur « irrégieux » et ses « plates impiétés ». Quand Geoffroy dénonce le « bon curé » de *Monsieur Botte* comme « une espèce de philosophe, déclamant contre l'église, contre les saints, contre la morale évangélique », Pigault répond que « l'assertion est fausse ». Quand il l'accuse de « vante[r] beaucoup la morale sublime de l'opéra, s'applaudissant d'y aller fréquemment, et conseillant à ses paroissiens de partager leurs loisirs entre le sermon et le spectacle », Pigault prend sa défense en distinguant l'opéra en général et l'opéra dont il est question dans le roman : « Le curé vante beaucoup la morale d'*Edipe à Colone*, et il a raison, car une seule scène de ce bel ouvrage en offre plus que tous vos feuillets faits ou à faire, et autant que tous les petits carêmes des maîtres de la chaire ». Quand Geoffroy accuse le marquis d'Arancey de regretter « le bon temps où les prêtres égorgeaient les chefs dont ils n'étaient pas contents »<sup>15</sup>, Pigault (toujours sous couvert de son libraire) dénonce sa méthode de citation malhonnête :

Voltaire avait fait ce vers :  
*L'impie a dit : Il n'y a pas de Dieu.*

---

<sup>12</sup> *Ibid*, p. 84.

<sup>13</sup> *Ibid*., p. 247.

<sup>14</sup> « Dès que Geoffroy fut monté sur le trône du feuilleton, une guerre sans trêve, sans merci, une guerre à mort commença contre tout ce qui se rattachait de près ou de loin au philosophisme et à l'esprit révolutionnaire ; il se mit à attaquer Voltaire corps à corps, et la nation applaudit à l'ennemi vivant de Voltaire mort », Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, 1861, t. VIII, p. 450.

<sup>15</sup> Le marquis parodie *Athalie* dans un parallèle entre Voltaire et Racine.



Le lendemain, Fréron écrivit : Voltaire dit qu'il n'y a pas de Dieu, et tout votre article contre *M. Botte*, ne vous déplaît encore, cher abbé, est un peu à la Fréron.

Vous faites dire à mon auteur : *Ob ! le bon temps que celui où les prêtres égorgaient les chefs dont ils n'étaient pas contents*, et vous ne dites pas : Pigault dit cela du ton de l'ironie dans un paragraphe qui me vexa un peu. Voilà une réticence condamnable, car, enfin, on pourrait croire, d'après vous, que Pigault veut former des Chatel et des Clément.

Vous donnez à entendre que Pigault est un athée. Je vous remercie pour lui de votre modération, car comme on disait naguère : *Sois mon frère ou je te tue*, vous pourriez dire aujourd'hui : *Sois chrétien ou je te brûle*<sup>16</sup>.

### *Le Citateur* (1803)

Et ce n'est là que le début du dialogue. La même année 1803, devant l'intensification de l'offensive religieuse, l'auteur présente d'emblée son *Citateur* (dénommé par certains « le *vade-mecum* de l'athée ») comme une nouvelle réponse à Geoffroy, qui a prétendu ne pas comprendre le « ton d'ironie » du narrateur de *Monsieur Botte* :

Pourquoi écrire contre eux [les prêtres]? Ah, le voici : ils relèvent avec aigreur une plaisanterie jetée au hasard ; ils répondent grossièrement, ils vont jusqu'à l'injure. Je ne me fâche jamais, moi, je plaisante toujours ; et je plaisanterai tant qu'ils ne pourront répondre à tout. Allons, mes bons amis, le gant est jeté. Je me fais théologien<sup>17</sup>.

Pigault va ainsi abandonner provisoirement le roman pour rédiger un ouvrage portant entièrement sur l'histoire de la religion (avec une première partie consacrée à l'Ancien Testament, puis au Nouveau, et une seconde parcourant l'histoire de l'église et des dogmes depuis la période patristique jusqu'à l'époque moderne) : un bêtisier du christianisme, pendant comique du grave *Génie*. L'article *Citateur* du *Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle* résumera bien l'enjeu et la démarche d'un ouvrage où il verra s'exprimer « la haine de l'arbitraire et du fanatisme » et où « le sarcasme est prodigué avec une verve intarissable, où les arguments sont spirituels et gais, quelquefois même profonds et justes » :

Pendant que de toutes parts on poétise les cérémonies du culte, Pigault-Lebrun les examine, les étudie, les rapproche des vieilles mythologies. Il a pris ses leçons d'incrédulité dans d'Holbach, le curé Meslier, Voltaire ; Rabelais, le curé de Meudon, ne lui est pas inconnu non plus.

Pigault annonce la couleur : « Je ris de tout, et je n'approfondis rien [...]. Je vais courir, mon grelot à la main, à travers vos contradictions, vos niaiseries, et en courant, en riant, je tâcherai d'être méthodique »<sup>18</sup>. Puisant à pleines mains dans l'arsenal voltairien, le théologien athée demeure romancier, et se délecte dans le récit comique de certains épisodes de l'Ancien Testament, comme le montre, par exemple, cette réécriture, au pas de course, de l'histoire de Loth, où le rire permet de faire l'économie de l'indignation que l'on trouve chez Voltaire (*La Bible enfin expliquée*) dans la même occasion :

---

<sup>16</sup> *Monsieur Botte*, éd. cit. p. 529-533.

<sup>17</sup> *Le Citateur*, Paris, Barba, 1803, t. I, p. x.

<sup>18</sup> *Ibid*, p. 2



À peine les hommes ont-ils échappé au déluge, qu'ils recommencent leurs fredaines. Les habitants de Sodome éludent le précepte *croissez et multipliez*, et le Seigneur jugea à propos de brûler la ville. Il envoya deux anges chanter à Loth :

Allez-vous-en, sainte, famille, etc.

Les Sodomites veulent violer les deux anges, qui étaient sans doute très beaux garçons. Loth leur offre poliment ses deux filles, dont les Sodomites ne veulent pas, et le Seigneur se hâte, pour sauver la pudicité de ses anges, de mettre le feu à la ville, et Loth se hâte de faire son paquet, et il part avec son épouse et ses deux demoiselles<sup>19</sup>.

Mais trêve de plaisanteries. Arrivé à la fin de son parcours, l'auteur adopte brusquement un ton on ne peut plus sérieux pour avertir que, si le fanatisme dort encore, « il ne faut, pour le réveiller, que des prêtres qui puissent tout dire, et des chrétiens qui osent tout faire ». Un avertissement suivi d'un conseil amical au clergé :

Il faut une morale. La véritable est celle qui assure le bien de tous. La plus simple est la plus auguste, la plus certaine. Prêtres, refaites vos livres, ou plutôt brûlez-les. Supprimez sans retour ces fables qui abrutissent l'esprit humain ; abjurez ces principes atroces qui cent fois ont fait de ce globe un immense cimetière. Annoncez la vertu dans toute sa pureté ; peignez-la douce, aimante, tolérante surtout ; prêchez-la par votre exemple, et le monde que vous avez trompé, dévasté, oubliera tout pour vous bénir<sup>20</sup>.

*Jérôme* (1805)

« Annoncer la vertu dans toute sa pureté », c'était déjà l'affaire du « bon curé » de *Monsieur Botte* qui avait attiré l'ire de Geoffroy. Ce sera, à peine deux ans après *Le Citateur*, l'affaire du grand-vicaire de *Jérôme*, que l'on verra à l'œuvre dans un contexte de plus en plus délicat :

Par une exception trop rare à une règle trop générale, ce vicaire-là n'ambitionnait d'autre gloire que celle de faire du bien ; et lorsque quelqu'un de ses confrères parlait de renouveler le règne du père Le Tellier et autres semblables potentats, il leur fermait la bouche avec ces paroles de Jésus-Christ, qui devraient être gravées sur tous les portails d'église : 'Mon royaume n'est pas de ce monde. Rendez à César ce qui appartient à César'<sup>21</sup>.

Qu'est ce qu'est *Jérôme* ? La vie du héros éponyme : enfant abandonné, accueilli par la très jeune bonne d'un curé, puis par un général de l'armée napoléonienne, auprès duquel il se distingue à la bataille de Marengo, avant de devenir colonel à seize ans et secrétaire d'ambassade quelques années plus tard. C'est un roman-mémoires dont le héros narrateur avoue avoir « la manie des digressions », d'où la présence dans le texte d'une foule de divagations philosophico-théologiques (mêlées à des interpellations de l'abbé Geoffroy), occasionnées, entre autres, par ses aventures comiques aux côtés du curé faiseur de miracles chez qui il a passé son enfance.

Que vient faire le grand vicaire dans cette histoire ? Nous le découvrons pour la première fois en 1795, sur les lieux des frasques dudit curé, où le conduit une série d'articles élogieux, faussement attribués par le romancier au *Journal des débats*. Une fois sur place, il va non seulement interdire une pratique qui ne vise qu'à enrichir l'église en

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 49-50

<sup>20</sup> *Ibid.*, t. II, p. 189-190.

<sup>21</sup> Éd. cit., p. 255.

abrutissant les croyants, mais aussi sanctionner, plus discrètement, la relation scandaleuse que ledit curé impose depuis longtemps à sa jeune bonne. Le vicaire suggère à cette dernière de rejoindre, sans engagement, les Filles de la Charité (l'un des « ordres utiles » conservés par la Révolution).

Cinq ans plus tard, nous voyons ce représentant d'une nouvelle conception de la cohabitation de l'Église et de l'État confronté à un autre curé mystificateur. Nous sommes en 1800. Jérôme ne joue plus le rôle de l'enfant chéri de la Providence auprès du curé faiseur des miracles. Il est à la veille de partir pour la Campagne d'Italie avec son protecteur, le général Derneval, dont le grand vicaire (désigné désormais vicaire général) est le « cher oncle ». Un curé se présente au château du général, appelé par ses fermiers pour exorciser l'un des leurs. Quand le neveu, avec sa franchise toute militaire, veut le mettre à la porte, le curé impute sa résistance à l'oncle vicaire et va jusqu'à menacer ce dernier :

Des sottises ! à la porte ! Mettre à la porte un prêtre en fonctions ! Monsieur le vicaire général répondra à son métropolitain et à notre Saint-Père le pape de l'opprobre dont on couvre le clergé, et de la faiblesse qu'il montre dans une occasion de cette importance<sup>22</sup>.

La négociation est aussitôt entamée :

– Permettez, mon neveu... – Non, mon cher oncle, non. – Que j'entende votre curé (et à voix basse), cet homme est un imbécile, puisqu'il croit à ces chimères ; mais l'église y croit aussi ; que voulez-vous que j'y fasse ? Parlez, monsieur le curé, parlez.

Le curé parle, en effet, et son discours comico-théologique convoque les diverses autorités en matière de démonologie, tout en nous renvoyant aussi à tel article du *Dictionnaire philosophique* (« Incube »), ou à telle chanson licencieuse de Sedaine. Sûr de l'effet de son argumentation, il conclut :

Et si vous contestez l'autorité de la Sorbonne, qui, je l'avoue, n'était pas infaillible, récuseriez-vous celle de notre mère la Sainte-Église, qui a daigné consigner dans le Rituel les paroles efficaces qui expulsent l'esprit immonde ? Éclairez votre neveu, monsieur le vicaire général ; enflammez-le du feu de votre piété, et qu'il cesse de se placer entre l'Esprit-Saint et Satan.

Le nouveau climat religieux se traduit alors dans la crainte exprimée par le vicaire général (« L'honnête homme tira le général à part. 'Il n'en démordra pas ; laissez-le faire. D'ailleurs, il s'appuie d'autorités que je ne dois pas combattre. Vous ne voudriez pas qu'il m'imputât la résistance que vous que vous lui opposez' »), et dans sa manière de blancer compromission et bénéfice moral (« Je n'ai jamais exorcisé ; mais j'ai fait quelque bien. Ne m'ôtez point, en me compromettant, les moyens d'en faire encore »).

Mais la *realpolitik* du vicaire général semble augmenter l'outrecuidance du curé, qui force alors son supérieur à participer activement à une cérémonie qu'il rejette :

le curé [...] se dépouilla tout à coup de ses vêtements sacerdotaux, et enfila le grand vicaire dans son surplus. « Que faites-vous, monsieur, que faites-vous ? – [...] je vous remets toutes mes prérogatives, et c'est vous, monsieur, qui prononcerez les exorcismes. – Je n'en ferai rien, monsieur le curé – Vous

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, chap. « L'exorcisme, le sermon », p. 432-462.

le ferez, monsieur le grand vicaire » [...] et le curé [...] lui mit le goupillon à la main. Le grand vicaire avançait à son tour pour lui remettre le goupillon ; alors, le curé recula<sup>23</sup>.

Le narrateur, qui avait auparavant observé le cynisme du curé (« pourvu qu'il subjuguât la pauvre espèce humaine, il lui était égal que ce fût de par Satan, ou de par l'Éternel »), observe maintenant la stratégie du vicaire :

Notre oncle était embarrassé, confus ; l'incertitude se peignait sur son visage. Jeter l'étole et le goupillon, c'est ce que j'eusse fait, moi hussard. Mais un prêtre, un vicaire général, dont notre pasteur soupçonnait, peut-être, déjà l'orthodoxie ?... Il prit son parti en brave, et marcha, en nous inondant d'eau bénite. Ainsi la crainte des hommes force les êtres les plus raisonnables à partager des sottises et des jongleries.

L'épisode est enfin commenté dans une tirade du général athée sur les « grimaces » de l'église :

Un prêtre qui a l'air de croire au diable, grimace. Un prêtre qui prétend le chasser avec des paroles et de l'eau, grimace. Un prêtre qui proteste à ses ouailles que leur seul intérêt le guide, grimace. Un prêtre qui prêche les autres et ne se corrige pas, grimace, grimace. Tout est grimace dans le monde, tout est faux jusqu'au nom qu'on donne aux choses. L'intolérance s'appelle amour de Dieu ; la persécution, zèle ardent ; le célibat, vertu ; la spoliation des biens, hommage à l'église ; des absurdités, la foi (453).

Elle servira à donner une leçon au curé, à qui le grand vicaire reproche d'avoir « prostitué les cérémonies de l'église » et donné ainsi lieu à « la sortie maligne du général ». « L'homme est digne d'entendre la vérité », lui explique-t-il, « et la plus belle attribution du sacerdoce, c'est de la lui dire ». C'est cette conception du sacerdoce qui sera récompensée deux ans plus tard par une promotion au rang d'archevêque.

#### *L'Homme à projets et Monsieur de Roberville (1807-1809)*

Après *Jérôme*, et tout en se tournant progressivement vers d'autres thématiques, Pigault aborde encore l'actualité des tensions entre l'église renaissante et le régime impérial dans deux romans formant diptyque, qu'il situe, avec plus ou moins de prudence, sous le règne de Louis XV, et dans lesquels il introduit quelques épisodes allusifs.

Le premier volet, *L'Homme à projets*, suit les aventures de jeunesse du personnage, Robert, qui le conduisent, entre autres, en Amérique – occasion d'un long chapitre parodique sur la mystification des Indiens par des corsaires qui les introduisent, à grand renfort d'effets spéciaux, aux mystères d'une religion qui ressemble étrangement au catholicisme. Une parodie d'*Atala* se mêle ici à un commentaire comique du *Génie du christianisme* et notamment de son éloge des vertus de la prière en latin. « Les oraisons en langue latine semblent redoubler le sentiment religieux de la foule. Ne serait-ce point un effet naturel de notre penchant au secret ? » demande Chateaubriand, et Pigault de

---

<sup>23</sup> L'oncle du général (que l'on verra bientôt nommé archevêque) viendrait-il rappeler Joseph Fesch, oncle de Napoléon, grand vicaire assermenté, nommé archevêque de Lyon en 1802 ? On peut en effet penser à la cérémonie de la Fête-Dieu qu'il y conduisit, au grand bonheur de Chateaubriand, qui décrit ce triomphe de la religion dans un article du *Mercure* (25 juin 1803). La passation burlesque du goupillon peut aussi suggérer le conflit larvé dans une scène plus tardive et plus célèbre : celle du sacre de Napoléon.

répondre en remplaçant le mystère de la prière en latin par celui de la prière en français, tout aussi mystérieuse pour les Indiens. Les corsaires choisissent à cet effet les paroles de « *J'ai du bon tabac dans ma tabatière* », mais un Indien « philosophe » finira par traduire « l'hymne » en langue vulgaire. On imagine la suite.

Plus proche encore de l'actualité est un épisode du second volet, où l'opportuniste Robert, devenu M. de Roberville, reçoit le privilège d'un journal grâce à ses relations intimes avec la maîtresse d'un ministre. Il se décide d'abord « à respecter tout ce qui est respectable ; mais à marquer d'un fer rouge le fanatisme religieux, politique et littéraire »<sup>24</sup>, et publie donc un jeune auteur, dont le poème, *Confession de Zulmé*, tombe bientôt entre les mains d'un docteur en Sorbonne qui juge l'œuvre « attentatoire à la dignité du clergé, digne enfin d'être lacérée et brûlée ». « L'ouvrage fut déclaré hérésiarque, la décision de la Sorbonne envoyée à Monsieur le procureur-général ». Cependant, comme la France est alors « divisée en deux partis, au sujet de la bulle *Unigenitus* », le procureur général dénonça la décision de la Sorbonne et le parlement cassa l'arrêt des docteurs et leur défendit de « s'immiscer dans les affaires du Parnasse ». Mais les choses n'en restent pas là, car « l'archevêque cria partout que le parlement touchait à l'encensoir », et obtint du roi qu'il donnât « l'ordre au ministre de supprimer le journal, et au parlement celui de faire brûler la confession de Zulmé ». C'était sans compter sur l'intervention du ministre qui « prouva que le clergé visait à l'autorité souveraine, et qu'il finirait par l'usurper, si on ne l'arrêtait pas ». On propose un compromis : le journal changera de nom. Mais un journaliste voyou s'en empare alors sournoisement, et le journal qui devait prôner la tolérance devient l'étendard de ce « fanatisme religieux, politique et littéraire » qu'il était censé combattre.

Un lecteur averti devait reconnaître dans l'auteur de la bien réelle *Confession de Zulmé* (parue dans plusieurs journaux en 1779), Pierre-Louis Ginguené, l'un des piliers de la *Décade philosophique* et principal critique du *Génie du Christianisme*. Le journaliste fanatique qui reprend le journal en sous-main est évidemment le célèbre Geoffroy (comme le précisera d'ailleurs l'édition suivante du roman). Mieux, il ne pouvait manquer ici la farce loufoque des stratégies contradictoires et des attermolements idéologiques du pouvoir impérial et de sa manipulation de la presse : l'attribution du *Mercur* à Fontanes comme organe de la préparation des esprits au Concordat, la radicalisation progressive des positions du journal, qui le rapproche du *Journal des Débats*, enfin, l'épisode tout récent (1807) de la fusion, imposée par l'empereur, de la *Décade philosophique* et du *Mercur*, sous le « nouveau » titre de *Mercur de France*<sup>25</sup>.

Comment les autorités ont-elles réagi à cette bataille des livres ? Un peu à la manière de l'épisode que nous venons de résumer. La réception du *Citateur* est ici exemplaire. Vraies ou fausses, les rumeurs sur l'attitude ambiguë de Napoléon abondent, et jusqu'à celle que rapporte le biographe du romancier : l'ouvrage aurait été « commandé par le gouvernement qui s'effrayait des prétentions du clergé ». Hypothèse peu vraisemblable selon ce dernier (« Si le *Citateur* eût été commandé à Pigault, il est certain qu'il ne l'eût pas fait »)<sup>26</sup>. Reste que

---

<sup>24</sup> *Monsieur de Roberville*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. XIV, chap. « Robert journaliste », p. 389-424.

<sup>25</sup> Voir *Journal de Ginguené (1807-1808)*, présenté par Paul Hazard, Paris, Hachette, 1910 et J.-Cl. Berchet, art. cité.

<sup>26</sup> *Vie et aventures de Pigault-Lebrun*, Paris, Barba, 1836, p. 341.

les craintes de Napoléon en 1804 sont réelles, comme en témoigne une lettre à Fouché du 9 octobre 1804 :

Je vois avec peine que plusieurs journaux ont la rage de parler contre les philosophes et de les attaquer en masse [...]. Mon intention est que vous teniez la main à ce que vos feuilles périodiques évitent tout ce qui pourrait tendre à réveiller les haines et les partis qui ont tous également contribué à troubler la tranquillité publique. On peut sans doute discuter différentes opinions, différentes théories, sans vomir des insultes contre tous les philosophes. Cet avertissement doit être principalement donné au *Mercur*...

Le 24 juillet 1804, Stendhal notait déjà dans son journal : « Histoire de la publication du *Citateur* de Pigault-Lebrun. Les évêques voulaient le faire proscrire. B[onaparte], pour les calmer : « Qu'ils y répondent, le champ est libre »<sup>27</sup>. Les choses vont plus loin en 1811. Napoléon, mécontent de Portalis, qu'il accuse d'avoir laissé publier un bref du pape contestant son pouvoir décisionnaire sur les nominations ecclésiastiques, le remplace à la direction de la Librairie par le baron de Pommereul, du « parti philosophique », avec l'ordre de « jeter dans le public cent mille exemplaires du *Citateur* »<sup>28</sup>. Et pour finir, selon son biographe, Pigault-Lebrun avait, plus tardivement, découvert dans la bibliothèque du comte Regnault de Saint-Jean d'Angély (conseiller et intime de Napoléon) un exemplaire du *Citateur* aux « marges chargées en plusieurs endroits de notes bienveillantes, écrites au crayon de la main de l'empereur »<sup>29</sup>. Rien d'étonnant : la bibliothèque de l'empereur à Sainte-Hélène contenait elle aussi un exemplaire du *Citateur* ainsi que dix romans de Pigault-Lebrun<sup>30</sup>.

Pour ce qui est de *Jérôme*, de *L'Homme à projets* et de *Monsieur de Roberville*, leurs sorts respectifs conduisent à s'interroger sur les subtiles variations du contexte et des interprétations fournies au ministre par le bureau de la presse. *Jérôme* sera la seule œuvre pigaultienne interdite sous l'Empire. Soumis à l'examen du préfet de police suite à la plainte de certains ecclésiastiques, le roman est interdit et saisi, accusé de contenir « plusieurs pièces dont la liberté paraît poussée jusqu'au libertinage, et des plaisanteries licencieuses sur les cérémonies de la religion chrétienne ». Il s'agit d'« empêcher la publication de cet ouvrage et de faire remettre par le libraire tous les exemplaires qui se trouveront chez lui »<sup>31</sup>. *L'Homme à projets*, « production [qui] ressemble par sa grossière licence et par une impiété qui va jusqu'à un athéisme prononcé, à toutes celles que l'auteur a fait paraître depuis huit ans », n'a été l'objet que d'un avertissement<sup>32</sup>. Le jugement porté sur *Monsieur de Roberville*, dont les allusions à l'actualité du débat religieux ne sont pas mentionnées, reste,

---

<sup>27</sup> *Journal*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2010, p. 124.

<sup>28</sup> Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, 1850, p. 605-606. L'auteur cite ici (de seconde main) le témoignage de Pommereul lui-même.

<sup>29</sup> *Vie et aventures*, éd. cit. p. 344.

<sup>30</sup> Victor Advielle, *La Bibliothèque de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, 1894.

<sup>31</sup> Bulletin de police du 29 janvier 1805, cité par Léon Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon. La Religion*, Paris, Plon, 1907 p. 91.

<sup>32</sup> Rapport de Lacretelle en 1807, cité par Henri Welschinger, *La Censure sous le Premier Empire*, Paris, 1887, p. 156.

lui aussi, clément : la publication en est « tolérée », et l'on suggère au ministre de le laisser vendre « mais de défendre aux journaux d'en rendre compte »<sup>33</sup>.

#### « OUTRAGES À LA MORALE PUBLIQUE ET RELIGIEUSE » : LA RÉCEPTION DE L'ŒUVRE SOUS LA RESTAURATION

Les choses changent sous la Restauration. Le ton vient de Rome, où *Le Citateur* est mis à l'*Index librorum prohibitorum* en 1820, après avis de Mauro Cappellari, consultant du Saint-Office. Il est suivi, en 1828, par *L'Enfant du carnaval*, *La Folie espagnole*, *Jérôme* et *Tableaux de société*. En 1834, sous le pontificat du consultant devenu Grégoire XVI, c'est le tour des *Œuvres complètes* de l'auteur.

En France, c'est en 1822, sous le gouvernement Villèle, que commencent les véritables hostilités, et la bataille des livres, souvent exploitée par le pouvoir impérial, se transformera en une véritable guerre faite aux livres impies.

Jean-Nicolas Barba est alors en train de publier la première édition des *Œuvres complètes* de Pigault-Lebrun ; des journalistes rendent enfin un hommage ouvert à l'auteur jusque-là boudé par la critique : Thiéssé, dans le *Mercur* du XIX<sup>e</sup> siècle, apprécie son réalisme et sa pensée morale, Stendhal le désigne dans *Racine et Shakespeare* comme le véritable auteur « romantique » du moment. Le romancier sulfureux devient un allié avoué des libéraux, comme en témoigne indirectement un article du *Constitutionnel* du 1<sup>er</sup> décembre 1824, qui s'indigne de la nouvelle interdiction d'affichage pour les ouvrages contraires à la morale et à la religion. « M. le préfet cite parmi les livres impies frappés de son *index* les romans Pigault-Lebrun et la dernière brochure de M. Salvandy contre le ministère ». Le journaliste, soupçonnant d'autres « instructions secrètes », enchaîne alors, à la manière de Pigault-Lebrun, en citant une liste virtuelle d'auteurs susceptibles d'en faire l'objet (« Boileau, qui a si bien caractérisé le fiel des faux dévots ; Molière, qui a donné leur signalement à tous les siècles ; Pascal, qui a calomnié les jésuites »), et conclut par une comparaison, tout aussi pigaultienne, entre « la police jésuitique » et l'Inquisition :

La junte espagnole agit avec plus de franchise. Des visites domiciliaires pour brûler tout ce qui n'est pas orthodoxe à la salle Saint-Martin, des récompenses et le secret assuré aux dénonciateurs, voilà le modèle d'une police religieuse et morale ; c'est celui-là qu'il faut se hâter de suivre, pour la plus grande gloire des lettres et pour l'avantage du commerce de la librairie.

Notons que ces dénonciateurs vont bel et bien exister, comme en témoigne, entre autres, le cas, cité dans la *Gazette des tribunaux* du 22 août 1827, de M. Gambart, tenancier d'un cabinet de lecture rue Saint-Jacques, dénoncé par un maître de pension et condamné à un an de prison pour avoir donné en lecture *La Folie espagnole* (et d'autres livres immoraux) à de jeunes élèves d'une institution voisine.

À cette date, Pigault, dont le dernier roman remonte à 1820, est retiré de son emploi d'inspecteur des salines, et pensionné à vie par son libraire et ami Barba, à qui il avait cédé tous ses droits. C'est donc le célèbre éditeur qui sera en première ligne. Les hostilités

---

<sup>33</sup> Manuscrit daté du 18 avril 1808, émanant du Bureau de la Presse, rattaché au Ministère de la Police générale de l'Empire, actuellement en vente chez un libraire parisien.



commencent le 3 décembre 1824, avec sa condamnation pour l'édition de 1824 de *Monsieur de Roberville* au nom de la loi du 17 mai sur l'« outrage à la morale publique et religieuse ». La destruction de l'ouvrage et la peine d'un mois de prison et 500 fr. d'amende pour l'éditeur sont ordonnées par le Tribunal correctionnel de la Seine. Après un jugement en appel, Barba est personnellement déchargé (au nom de l'article prévoyant que « lorsqu'un ouvrage a déjà été publié, et a circulé sans aucune poursuite du ministère public [...], cela peut suffire pour excuser l'éditeur »), mais la saisie des exemplaires et leur mise au pilon sont maintenues.

1825 est ainsi l'année des mises à l'*index* par mesure de police : *Monsieur de Roberville*, mais aussi *L'Enfant du carnaval*, *La Folie espagnole* et *Jérôme*. Et si Barba n'a pas été condamné pour *Monsieur de Roberville*, le 7 août de la même année, la direction de la Librairie lui retire purement et simplement son brevet :

Il a toujours été le seul éditeur des romans composés par Pigault-Lebrun, dont le premier parut en 1797 et il suffit de rappeler qu'après la Restauration, et seulement depuis 1817 jusqu'à la fin de 1824, il en a réimprimé 128 000 volumes. Or, il y a dans ces romans tant de peintures obscènes, tant d'immoralité mise en maximes, tant de sarcasmes et de blasphèmes mêlés aux scènes de libertinage, tant d'impiétés poussées jusqu'à l'athéisme qu'il est impossible que la lecture n'en corrompe pas à la fois et l'esprit et le cœur de la jeunesse et les basses classes pour qui ils ont été composés<sup>34</sup>.

128 000 volumes de Pigault-Lebrun réimprimés de 1817 à fin 1824 – c'est le bilan présenté dans un autre rapport : « De la propagation des livres irréligieux depuis la Restauration », publié dans le *Mémorial catholique* trois mois plus tôt<sup>35</sup>. Ce dernier, commandé par Denis Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique du gouvernement Villèle, commence par un discours violent sur le développement de l'irréligion en France et fustige la faiblesse paradoxale de la Restauration face à la propagation des idées philosophiques, que Napoléon, lui, a su museler : « Chose étrange ! le règne d'un fils de saint Louis a affranchi l'impiété, condamnée au silence sous Buonaparte ». La preuve est ensuite faite par une série de tableaux chiffrés des éditions nouvelles de « livres irréligieux ». Voltaire et Rousseau ont droit à un tableau séparé, tandis qu'un tableau commun réunit tous les autres « écrivains irréligieux du XVIII<sup>e</sup> siècle » : Diderot, d'Holbach, Condorcet, etc. Mais le rapport se termine par un nouveau tableau individuel : celui des « romans impies, immoraux, obscènes, de Pigault-Lebrun, réimprimés à Paris, par le libraire Barba, depuis et compris le mois de mai 1817, jusqu'au 31 décembre 1824 ». C'est « la partie la plus pénible du travail dans lequel nous nous sommes engagés », explique l'auteur qui recule devant « la hideuse nomenclature de tant de romans obscènes, de tant de livres licencieux, dont le titre seul est souvent une insulte à la pudeur » et qui nomme Pigault-Lebrun « le plus pervers, le plus effronté des écrivains de ce siècle ».

Stendhal, qui en rend compte dans le *London Magazine* de juillet 1825, interprète cet incontestable essor de l'édition d'une tout autre façon : si « pendant le règne de Napoléon, personne ne pensait à rééditer Rousseau et Voltaire », c'est que « ce grand homme forçait

---

<sup>34</sup> Rapport rédigé après le retrait du brevet, AN F<sup>18</sup> 1730, cité par Marie-Claire Boscq, *Imprimeurs et libraires parisiens sous surveillance (1814-1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 315.

<sup>35</sup> Mai 1825, p. 261-293.



les prêtres à être modérés », explique-t-il. Puis, satisfait, il conclut, lui aussi, par une mention spéciale pour Pigault-Lebrun : « Ce délicieux auteur de romans [...] auquel cet âge prude ne rend pas suffisamment justice y a contribué à lui seul pour 128 000 volumes »<sup>36</sup>.

Éclairées par Stendhal, les données chiffrées du *Mémorial catholique* désigneraient donc, derrière la guerre faite aux livres impies, une nouvelle bataille des livres, celle menée par les libraires libéraux avec l'arme des rééditions : la réactualisation et la diffusion massive d'ouvrages susceptibles de participer à la défense d'une cause qu'ils estiment plus que jamais menacée. Une bataille où un romancier, Pigault-Lebrun, et un éditeur, Jean-Nicolas Barba, occupent ensemble une place tout à fait singulière. Notons aussi que Pigault-Lebrun est le seul écrivain vivant dont les livres sont ainsi comptabilisés (même s'il a cessé d'écrire des romans depuis cinq ans) et signalons enfin qu'il reviendra, en 1828, au secours de son ami libraire avec un nouveau roman, au titre on ne peut plus explicite : *La Mouche, ou la sainte Ligue, pour servir de suite aux annales du fanatisme, de la superstition et de l'hypocrisie*. « Six volumes [consacrés] à insulter les croyances religieuses et monarchiques », écrit *L'Ami de la religion et du roi*<sup>37</sup> dans un nouvel article « un peu à la Fréron ».

---

<sup>36</sup> *Paris-Londres. Chroniques*, éd. Renée Dénier, Paris, Stock, 1997, p. 470.

<sup>37</sup> 11 avril 1829, p. 272.